

## **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE | Les zones d'accélération des EnR décortiquées lors de la CCPE**

**Le 3 octobre 2023, le SIEGE 27 réunissait sa Commission Consultative Paritaire de l'Énergie autour d'une thématique primordiale : les zones d'accélération des énergies renouvelables.**

*Pour cette édition, Isabelle Burel, Référente préfectorale énergies renouvelables, Yoann Mourier, Délégué Territorial Enedis, Jérôme Locquet, Délégué Territorial GRDF sont intervenus aux côtés des équipes et du Président du SIEGE 27.*

Le paysage énergétique évolue, offrant aux communes l'opportunité de s'impliquer dans leur transition énergétique. Un contexte législatif favorable permet aux collectivités locales d'explorer de nouvelles voies, mais les moyens disponibles à l'échelle communale peuvent s'avérer limités. C'est dans ce contexte que l'approche intercommunale se profile comme une réponse pertinente, avec la nécessité de définir les enjeux, les objectifs et les priorités de manière collective.

Dans cette démarche, la coopération entre les EPCI et les communes joue un rôle central, en particulier dans l'organisation de la concertation avec les habitants. Les citoyens doivent être partie prenante de la transition énergétique.

Ont été rappelés les moyens mis à disposition des communes pour se faire accompagner en insistant notamment sur le rôle du SIEGE 27, d'ENEDIS, et de GRDF et en présentant des outils comme le portail cartographique [lien](#) qui facilite l'accès aux informations sur les énergies renouvelables.

Publié le 10 novembre 2023